

Les tarifs applicables à l'Espace Beausoleil à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

	Pontpéannais Associations de Pont-Péan & Partenaires		Entreprises & extérieurs		Régie			CAUTION
	jusqu'à 5h d'occupation	jusqu'à 10h d'occupation	jusqu'à 5h d'occupation	jusqu'à 10h d'occupation	montage démontage 1 <sup>ère</sup> journée		utilisation journées suivantes	
	50% du tarif jour	55% du tarif extérieur 1 jour	60% du tarif jour	Salle 1 jour	pack confér	pack spect		
DANYCAN A 258m <sup>2</sup>	168	336	366	610	80	200	50	530
DANYCAN B 150m <sup>2</sup>	84	169	184	307	80	200	50	530
DANYCAN A+B 408m <sup>2</sup>	249	499	544	907	80	200	50	530
PUITS ET CARREAU 124m <sup>2</sup>	95	190	208	346	80	200	50	320
HALL 143m <sup>2</sup>	95	190	208	346	80	200	50	320
HALL + P&C 267m <sup>2</sup>	190	381	415	692	80	200	50	530
CUISINE	69	69	115	115	x	x	x	320

A partir de la deuxième journée de location, il est proposé une réduction 35% du tarif plein pour la location des salles.

Le tarif pontpéannais sera appliqué aux agents municipaux.

Au-delà de 10 heures d'occupation, une majoration de 100€ par heure supplémentaire sera facturée, pour les utilisations qui nécessitent la présence d'un technicien sur site.

L'embauche d'un technicien supplémentaire sera facturée quant à elle 400€.

## **Autres tarifs :**

### **Location :**

**Vaisselle :** la vaisselle sera facturée **0.60€ par couvert** (assiettes + verres + couteaux + cuillères + fourchettes + tasses). Il sera demandé une caution de 200€ par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remise de la vaisselle ; en cas de casse celle-ci sera facturée.

Vidéo-projecteur supplémentaire : 40 €

Lave-vaisselle : 20€

Chambre froide : 20€

**Badge :** 35 € pour le remplacement d'un badge perdu.

### **Associations pontpéennaises :**

**Utilisation des salles de l'eB :** Une gratuité annuelle sera attribuée pour la salle Danycan ou les 3 salles puits carreau et hall pour toutes les associations de la commune.

Une deuxième gratuité annuelle sera attribuée pour la salle Danycan ou les 3 salles puits carreau et hall pour les associations communales qui y organiseraient un spectacle ou une bourse ouverte à tous les publics et gratuite.

Concernant les **activités régulières** des associations communales : Gratuité pour les salles des Puits, du Carreau.

Dans la mesure où la salle serait occupée par une location ou une initiative municipale, l'activité de l'association serait annulée ou reportée.

**Vaisselle :** la vaisselle sera prêtée aux associations de la commune : Il sera demandé une caution de 200€ par tranche de 100 couverts, un inventaire sera effectué à la remise de la vaisselle ; en cas de casse celle-ci sera facturée.

*Ces tarifs ont été votés au conseil municipal du mardi 4 avril 2017.*